

les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique; qu'au cours de ces voyages, Votre Excellence ait été agréablement impressionnée par les manifestations d'une profonde loyauté et d'esprit public, et que malgré la crise commerciale dont il vient d'être question, Elle ait remarqué partout des signes non équivoques d'une grande espérance dans l'avenir reposant sur une foi absolue dans les ressources immenses du Canada; foi qui est, comme vous avez bien voulu le dire gracieusement, une des caractéristiques de son peuple et qui est du meilleur augure pour de nouveaux progrès.

Nous recevons de votre Excellence avec un sentiment profond de l'importance de cette communication, l'annonce que le gouvernement de Terre-Neuve ayant manifesté son désir de renouer des négociations à l'effet de faire admettre cette colonie dans la Confédération du Canada, un sous-comité des conseillers de Votre Excellence a eu récemment des conférences avec les délégués du gouvernement de cette île, pour discuter avec eux les conditions de cette union, et que ce sera un sujet de félicitation générale si les négociations maintenant pendantes amènent la plus ancienne possession coloniale de Sa Majesté à faire partie intégrante de la Confédération canadienne.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître que des projets de loi relatifs à la banqueroute et à la faillite et aux compagnies à fonds social nous seront soumis, et que nous serons aussi appelés à étudier certains amendements à la loi concernant les assurances, à l'Acte concernant les billets du Canada, à l'Acte des Terres du Canada, à l'Acte concernant les Indiens, à l'Acte relatif à la représentation des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'un projet de loi concernant la concession de terres à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Votre Excellence peut être assurée que toutes ces mesures seront l'objet de notre considération la plus attentive.

Au début des importants travaux qui nous incombent, nous nous associons au souhait de Votre Excellence que nos délibérations, inspirées par l'esprit de sagesse et de patriotisme, puissent, grâce aux bénédictions divines, contribuer à l'unité et au bien-être du Canada.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, 25 avril 1895.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des impressions, savoir:—

Messieurs:—Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Costigan, Davin, Grandbois, Innes, Kaulbach, Landerkin, LaRivière, Lépine, Maclean (York), McLean (King), McMullen, Putman, Rider, Somerville, Stevenson, Sutherland, Taylor et Tisdale, agiront de la part de cette Chambre comme membre du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.